

## CERTIFICATION



## Le DataLab Groupe Crédit Agricole présente les bénéfices de la certification de processus pour l'intelligence artificielle du LNE



Groupe bancaire proposant des services financiers aux entreprises, institutionnels et particuliers, le groupe Crédit Agricole possède le plus grand réseau de banques coopératives et mutualistes au monde. Il emploie 145

000 collaborateurs au service de 53 millions de clients à l'échelle internationale.

Créé en 2016 et employant 50 personnes, le DataLab Groupe du Crédit Agricole a pour mission de développer des solutions industrielles d'intelligence artificielle destinées à l'interne, d'accompagner les entités du groupe dans la création de solutions Data & IA, et d'acculturer le groupe Crédit Agricole à ces technologies en phase d'évolution accélérée.

Après avoir occupé le poste de Chef de projet Data & IA, Matthieu Capron est depuis juillet 2023 Responsable de la Design Authority IA. A ce titre, il a pour mission de co-construire avec les entités du groupe les normes applicables aux projets IA et d'accompagner leur mise en œuvre.

Aymen Shabou, expert en IA, est quant à lui CTO du DataLab Groupe.

Tous les deux nous expliquent pourquoi le DataLab Groupe du Crédit Agricole s'est lancé dans cette démarche de certification de processus d'IA et les bénéfices apportés.

### • Quel était votre besoin ?

«A l'origine, l'objectif du DataLab Groupe était d'explorer le potentiel de la data et de l'IA pour les métiers du Crédit Agricole et de mener des tests pour en évaluer la faisabilité. Tout en conservant notre ADN recherche et développement, avec l'objectif de mieux convaincre de la pertinence de la data et de l'IA, nous avons mené depuis 2018 plusieurs transformations pour devenir un pôle de référence en

création de solutions internes data & IA innovantes, nativement industrielles, dignes de confiance et responsables. Nous avons donc fait évoluer nos méthodes de travail pour nous lancer dans une démarche globale « IA de confiance et responsable », éprouvée sur de nombreux projets. Comme il n'est jamais simple d'évaluer ses progrès, nous avons souhaité engager un processus de certification volontaire.

L'IA étant associée à des risques et suscitant une réelle méfiance, il est indispensable d'instaurer un climat de confiance afin de lever les freins à son adoption et de démocratiser son utilisation au sein de l'entreprise. L'objectif de créer des solutions les plus proches possibles des utilisateurs, transparentes et responsables a donc été fixé, bien avant l'entrée en vigueur de l'AI Act\* prévue début 2024 et des nouvelles exigences qui vont en résulter.»

\*L'AI Act (Artificial Intelligence Act) est un projet de législation de l'Union européenne qui vise à réglementer l'utilisation de l'Intelligence artificielle et à définir les normes et les principes qui doivent être respectés lors de son développement et de son utilisation, notamment pour réduire les risques associés aux IA en matière de protection des données, de transparence, ou encore de sécurité et d'éthique.

### • Pourquoi avoir sollicité la certification de processus pour l'IA du LNE

«Souhaitant démontrer qu'il était possible de créer des solutions innovantes tout en suivant des normes exigeantes, nous visions une exemplarité dans notre travail de conception et d'exploitation des solutions IA, aussi bien sur le plan technologique que méthodologique.

Bénéficier d'un regard extérieur attestant de notre conformité à un référentiel exigeant allait nous permettre de renforcer notre crédibilité et d'identifier les axes d'amélioration nécessaires. Après une recherche menée en 2022, la certification du LNE a été identifiée comme étant la plus

mature, avec des entreprises en phase de certification ou déjà certifiées. L'expertise du LNE en certification dans d'autres domaines a également retenu notre attention.

A l'issue d'une analyse de contenu, cette certification nous a semblé correspondre à ce qu'il y avait de plus complet sur toutes les étapes du cycle de vie d'une solution d'IA : cadrage, conception, passage et exploitation en production pour s'assurer du bon fonctionnement de la solution.»

## • Qu'avez-vous apprécié dans la prestation du LNE ?

«A la différence de certains audits où la recherche d'écarts prédomine, la prestation du LNE a été menée dans un esprit constructif, cherchant à identifier des axes d'amélioration. Les auditeurs étaient experts du domaine, à même de comprendre les aspects techniques des projets qui leur ont été présentés, ce qui a généré des échanges appréciés par nos data scientists et data engineers. En plus de nous avoir apporté un regard extérieur, les auditeurs ont été force de proposition et nous ont amené à réfléchir sur d'autres façons de procéder. L'objectif était aussi de nous faire progresser dans notre capacité de diagnostic et de correction des erreurs.»

## • Quels bénéfices vous a apporté cette certification ?

«Ils sont multiples.

Tout d'abord, citons la qualité. Cette démarche nous a en effet permis d'améliorer la façon dont nous avons développé certaines solutions d'IA, qui sont globalement de meilleure qualité une fois l'ensemble de la méthode certifiée appliquée. Nous avons pu renforcer les approches mises en place et garantir que toutes les exigences à appliquer avaient bien été étudiées, que les décisions avaient été prises en

*« En plus d'être une étape essentielle de notre préparation à l'AI Act, notre méthode projet certifiée nous permet de créer des solutions IA dignes de confiance. »*

connaissance de cause et qu'elles étaient justifiées.

A titre d'exemple, les notions d'explicabilité de l'IA et de ses décisions, de gestion des biais, ou de traçabilité des décisions sont des éléments indispensables pour un système IA, mais peuvent être abordés différemment en fonction du cas d'usage.

Si nous développons un système d'octroi de crédit, les exigences seraient renforcées. Décisions explicables unitairement, biais identifiés, corrigés, afin de garantir un traitement équitable, et décisions tracées et archivées seraient des conditions indispensables.

Dans le cas d'un système de contrôle de justificatifs d'identité, le traitement des biais, ainsi que la traçabilité des décisions restent indispensables, alors que l'explicabilité de chaque décision est moins importante, mais plus axée sur une explicabilité du fonctionnement global de la solution.

Toujours sur la qualité, un autre apport de cette certification est l'amélioration de nos documentations, qui rend nos solutions plus maintenables. Si un salarié quitte l'entreprise, il n'y a aucune perte d'information, nous savons précisément où aller la chercher.

Ensuite, cette certification a renforcé l'image du DataLab Groupe. Avec un effectif de 50 personnes, en support d'un groupe de plusieurs milliers de salariés, il est impossible de développer l'ensemble des solutions, c'est pourquoi notre rôle consiste aussi à aider les autres entités à monter en compétence dans ce domaine. Nous devons être en mesure de leur assurer que si nos recommandations sont appliquées, leurs solutions seront non seulement opérationnelles mais en plus conformes à un référentiel construit sur la base des exigences connues du futur AI Act. Etre certifié renforce notre légitimité et notre position d'experts de référence au sein du Groupe Crédit Agricole. Enfin, la certification nous a permis de nous préparer à la future réglementation, au regard de laquelle nous sommes considérés comme fournisseurs et déployeurs de Systèmes IA. En ayant été confrontés à un référentiel d'exigences qui s'approche de l'AI Act aux étapes de la conception, de la mise à disposition et de l'utilisation, nous avons pu faire un grand pas vers la conformité native à ce projet de règlement, dont les derniers ajustements à venir seront aussi plus faciles à prendre en compte.»

## • Conclusion

«En plus d'être une étape essentielle de notre préparation à l'AI Act, notre méthode projet certifiée nous permet de créer des solutions IA dignes de confiance. Nous rassurons les collaborateurs du Groupe Crédit Agricole sur ces solutions destinées à les aider au quotidien et à les faire monter en compétences. Nous pouvons aussi leur démontrer que leur travail sera valorisé par l'utilisation de l'IA, leur permettant de s'affranchir de tâches répétitives telles que la vérification de justificatifs pour mieux se concentrer sur la relation avec nos clients ou le traitement de dossiers complexes. Favoriser l'adoption de l'IA en gagnant la confiance de nos salariés et clients, mettre en place une IA conforme à nos valeurs et aux exigences réglementaires ne représentent pas une contrainte mais une opportunité de disposer d'un avantage compétitif.»



Matthieu Capron



Aymen Shabou

DataLab Groupe Crédit Agricole  
12, place des États-Unis  
92049 MONTRouGE  
[datalab-groupe.github.io](https://datalab-groupe.github.io)

